

*Optimiser les besoins en financement
à travers une véritable politique
d'achats de véhicules dans les pays en
développement : de la définition du
besoin à l'achat mutualisé*

Marc DELAYER Président de la CATP

La CATP, c'est quoi ?

1. La Centrale d'achat des collectivités territoriales

- Créée en 2011 par des élus locaux et des techniciens de collectivités territoriales
- **Optimisation des achats en matière de transport**

2. Une centrale d'achat experte du transport public

- Les collectivités mutualisent des moyens pour être accompagnées par des experts
- Experts en exploitation et entretien des véhicules, ingénieurs produits, juristes et acheteurs

- La CATP n'est pas dans une logique commerciale mais de partenariat
- **Conseils tout au long du processus d'achat, de la définition du besoin, du choix du matériel à la livraison et au suivi de garantie**

3. Une puissance d'achat au bénéfice des acheteurs

- Centralisation des informations sur la qualité des matériels et les prix pratiqués par les fournisseurs
- **Négociations avantageuses sur les prix et les garanties**
- **Objectifs de standardisation**

<http://www.catp.fr/>

Sécurité juridique de l'achat public

Des processus simples et sécurisés

- Procédures conformes à la réglementation des Marchés Publics
- Recourir à la CATP **évite aux acheteurs de lancer leurs propres consultations**

4 différents modes d'intervention :

L'achat pour revente	Passation de marchés et/ou accords cadre « destinés » à ses adhérents	Groupements de commandes	Activités d'achat auxiliaires
Référencement de biens et services en passant des accords-cadres (catalogue) Chaque adhérent peut acheter via le catalogue par le biais de marchés subséquents ➤ Gain de temps (la CATP a respecté en amont les procédures de marchés publics) ➤ Obtention de prix attractifs	La CATP se substitue au service juridique de son adhérent afin de passer une procédure pour son compte, sur tous types de biens et services ➤ Procédure personnalisée passée par la CATP	La CATP se positionne en coordinateur du groupement ➤ Réalisation d'économies d'échelle sur des matériels/ services identiques pour tous les membres du groupement	✓ Mise à disposition d'infrastructures techniques ✓ Conseil sur le déroulement ou la conception des procédures de passation de marchés publics ✓ Préparation et gestion des procédures de passation de marchés pour le compte de l'acheteur.

Modalités de recours à la CATP

Modalités d'adhésion

- **Adhésion gratuite des acheteurs**
- Aucun engagement sur un volume d'achat
- 199 Adhérents (52 réseaux et 147 collectivités locales)

Rémunération

- Véhicules : 1% du montant HT
- Logiciels : forfait + % du CA
- Billettique : forfait + % du CA

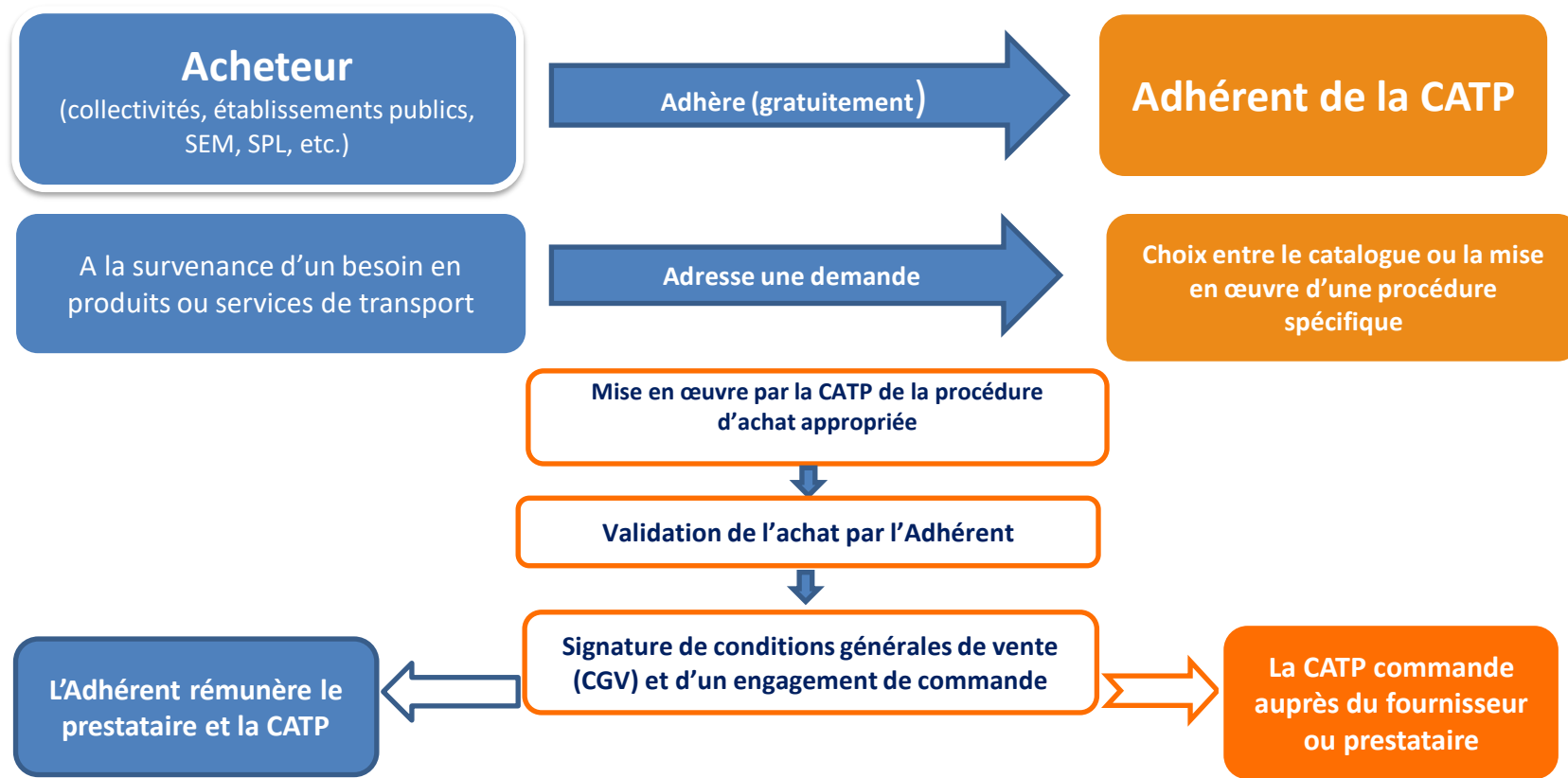
Engagement de l'acheteur

- Achat engagé lorsqu'un engagement de commande est signé
- Pas de frais à régler en cas d'abandon du projet

Relations transparentes

- Transparence avec les adhérents et les fournisseurs
- Aucune remise de fin d'année n'est versée à la CATP

Les relations contractuelles entre la CATP et l'acheteur



Les familles de produits référencés

Le catalogue de la CATP:

- Les bus et les cars (1500 véhicules depuis 2011)
- Les systèmes et les logiciels: SAEIV, Billettique, applications mobiles, construction de l'offre, vidéo-protection...
- Les produits et équipements: élévateurs, tunnels de lavage, lubrifiants, tenues conducteurs,...
- Prestations de service: formations,...

VERS UNE CENTRALE D'ACHAT POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT?

Quelle situation des achats de véhicules dans les pays en développement ?

- Des situations contrastées mais avec quelques constantes
- Les véhicules neufs font l'objet de circuits de décision complexes
- Les véhicules d'occasion ne sont que rarement adaptés
- Les véhicules faisant partie de dons internationaux ne bénéficient pas d'une analyse préalable
- La disponibilité des pièces détachées est très compliquée

Quels objectifs à poursuivre?

- Une meilleure efficacité économique à travers un matériel adapté
- Une maîtrise locale des achats
- Une approche environnementale performante avec une approche adaptée à chaque situation
- Une plus grande transparence garantissant une meilleure sécurité juridique
- Des prix négociés à travers des achats massifiés

Une centrale d'achat du transport public pour les pays en développement, quelles orientations?

➤ Une approche technique:

- ✓ Définition de véhicules selon le contexte: sahelien, tropical, équatorial.
- ✓ Une approche par segments: minibus, midibus, standards articulés, BRT,...
- ✓ Une approche différenciée entre véhicules neufs d'occasion ou en dons
- ✓ La prise en compte de la problématique des pièces détachées

➤ Une procédure juridique sécurisée:

- ✓ Procédure d'appel d'offres de type public
- ✓ Un travail en lien avec les bailleurs

Une centrale d'achat du transport public pour les pays en développement, quelles orientations ?

➤ Une approche économique performante:

- ✓ Des prix optimisés par la massification
- ✓ Prise en compte du coût global de possession
- ✓ Intégration des garanties, de la disponibilité des pièces détachées,...

Un premier travail engagé par la CODATU

La CATP participe à la première réflexion engagée par la CODATU autour de :

- La charte du don
- La définition d'un cahier des charges de véhicules adaptés

Dhanyavaad!